

suffi pour rétablir les finances du poète, que le faste des belles années avait profondément atteintes, et que la politique avait achevé de ruiner.

A demi rentré dans la vie privée en 1849, et n'étant plus que simple membre de l'Assemblée législative (10), il publiait coup sur coup les *Confidences*, *Raphaël* et l'*Histoire de la Révolution de 1848-1849*, où il racontait son enfance, sa jeunesse et son rôle politique, afin de procurer quelques ressources à ses vieux jours. Puis ce furent des romans pour l'instruction du peuple, *Geneviève* et *le Tailleur de pierres de Saint-Point* ; puis de nouvelles *Confidences* ; une *Histoire de la Restauration* ; des publications périodiques : *le Conseiller du peuple*, manuel de la sagesse politique, *le Civilisateur*, recueil de biographies aussi destinées au peuple ; une *Histoire des Constituants*, une *Histoire de la Turquie*, une *Histoire de la Russie*, des *Entretiens familiers de littérature*. Que sais-je encore ? Tout cela était en quatre volumes, en cinq volumes, en dix volumes, selon la capacité des éditeurs, et le gouffre ne se comblait pas. En 1858, une souscription publique réussit peu, bien que le pauvre Lamartine se fût enquis auprès de Béranger des moyens de l'organiser. Enfin le Corps législatif lui vota en 1867 une récompense nationale de cinq cent mille francs. Il était

---

(10) Dès le 10 décembre 1848, à l'élection du président de la République, tandis que le prince Louis-Napoléon réunissait cinq millions et demi et Cavaignac un million et demi de suffrages, Lamartine n'en obtenait pas dix-huit mille, la moitié du chiffre auquel atteignait Raspail. Il n'entra à l'Assemblée législative que grâce à une élection partielle du département du Loiret. Il fut rendu définitivement à la vie privée par le coup d'Etat de décembre 1851.